



* Cie Tiguidap * FTL Juggling *



Fiche technique détaillée du spectacle:

Idylles Abracadabrantes (à pied) .

Veuillez s'il vous plaît, bien lire ce document et nous le renvoyer signé avec le contrat.

Merci beaucoup.

1, À propos du Numéro :

a) Terrain :

- Taille de l'espace scénique : **7 m X 7 m.**
- Sol plat.
- **Public installé de face.**
- Espace scénique **impérativement à l'abri du vent.** Le spectacle comporte des jeux de voiles et des paravents. Il n'est pas possible de jouer dans un endroit venteux ou dans un fort courant d'air.

b) Timing :

- **Arrivée des artistes sur place 3h minimum avant le début du spectacle.**
- Montage: 1h00 (fait par les artistes)
- Test des accessoires: 30min
- Echauffements: 30 min
- Maquillage et habillage: 30 min
- Démontage: 45 min (fait par les artistes)

c) Intempéries :

- Si le spectacle doit avoir lieu en extérieur, il n'est **pas possible de jouer sous la pluie, la neige, en cas de vent, de verglas ou dans la boue.** Dans ce cas, voir contrat pour accord convenu.

d) Public :

- **Le public DOIT ÊTRE positionné à l'avant** de l'espace scénique, car ce numéro très visuel est construit pour être vu de face.

e) Technique son et lumière :

- Si le spectacle est joué de jour pour moins de 100 personnes, il est autonome techniquement.

- Si l'organisateur souhaite le programmer de nuit, il veillera à **éclairer correctement l'espace** scénique. Dans ce cas, il y a 2 options:

1. La compagnie fournit un plan de feu à l'organisateur (qui s'occupera de la mise en lumière).
2. Moyennant supplément, la compagnie apporte son propre matériel lumières et s'occupe de sa mise en place. Dans ce cas, 1h de plus devra être ajouté au point *b) Timing* du présent document, avant l'heure de montage.

- Si l'organisateur souhaite que le spectacle soit joué sur une scène, en salle ou devant un large public, une sonorisation adaptée devra être prévue. Le numéro repose sur une bande sonore qui en rythme le déroulement : Celle-ci doit donc être parfaitement audible. Notre baffle peut convenir jusqu'à 100 personnes maximum.

- La musique est fournie sur clé USB ou disponible via l'ordinateur des artistes. Nous disposons pour cela d'un câble mini-jack et d'un adaptateur XLR.

- **En cas de représentation hors Europe**, l'organisateur et la compagnie devront s'assurer en amont de la **compatibilité des branchements électriques et audio**.

- **Aucune autre musique forte** ne devra être jouée à proximité lors de notre numéro.

e) Contrat et assurances:

- Contrat et assurances via Smart (voir : www.smartbe.be).

Mascha / Cie Tiguidap: Activité n°14092-Tiguidap.

Vincent / FTL Juggling : Activité n° 23620-Fire Then Light (FTL Juggling)

TVA intracommunautaire: BE.0896.755.397

- 2. À propos des comédiens :

a) Loge:

- Loge fermée, éclairée, sécurisée (clé ou gardien) et chauffée si besoin (moins de 15°C).

- Éclairée, avec 1 miroir, 1 table et 2 chaises + accès à l'électricité.

- Accès à l'eau courante (maquillage / démaquillage) chaude si possible (si pays froid).

- Boissons (eau, ...) et snacks (fruits, ...). Privilégier simple et local svp.

b) Boissons et repas :

- Mascha est **Végétarienne** (pas d'animaux ni fruits de mer, mais œufs et fromage ok)

- Vincent est omnivore.

- Notre caméraman / photographe fait partie de la compagnie. Si il est avec nous, l'organisateur devra prévoir pour lui boissons et nourriture, au même titre que les artistes. Il est omnivore.

- Si journée complète de prestation, l'organisateur devra prévoir **2 repas par jour (dont 1 chaud) + tickets boissons**.
- Si plusieurs jours de spectacle, l'organisateur devra aussi prévoir le petit déjeuner et le logement des artistes.
- En cas de spectacle en festival, si les artistes ont des tickets repas pour des food trucks: L'équipe doit pouvoir avoir **accès à la nourriture sans devoir faire la file avec les festivaliers**.

c) Accès et sécurité :

- **2 Pass "artiste" pour toute la durée de l'évènement + accès backstage** (pour Mascha et Vincent).
- Le cas échéant : 1 pass "artiste" pour notre cameraman / photographe qui nous accompagne .
- **1 entrée « guest » par artiste (2) .**

d) Logement : (Si plusieurs jours de spectacle / répétitions) :

- Hébergement de l'équipe sur place, ou à proximité du lieu de spectacle.
- En cas de spectacle en festival : L'équipe doit pouvoir avoir **accès à toute heure** à des douches / wc propres, **sans devoir faire la file avec les festivaliers**.

4. Contrats et Devis :

- En plus du "devis smart" (qui tient lieu de contrat légal), nous faisons signer à chaque organisateur qui souhaite programmer ce spectacle 2 documents : la « Convention de cession de droits d'exploitation » ainsi que son annexe (le présent document) la « fiche technique détaillée » du numéro.
- Une "Proposition artistique" reprenant précisément l'accord entre les artistes et l'organisateur aura été envoyé précédemment à l'organisateur.
- Une demande de paiement sera envoyée via l'activité Smart d'une des deux compagnies, afin de bénéficier du cadre légal, du service de recouvrement et de la couverture (assurances) que nous offre Smart. www.smartbe.be

e) Coordonnées des artistes :

- Mascha (Cie Tiguidap) : 0032 485 903 966 / tiguidap@rocketmail.com / www.tiguidap.be
- Vincent (FTL Juggling) : 0032 484 069 131 / ftl@rasquinet.be / ftl.rasquinet.be

f) Signature des 2 parties, datée et précédée de la mention « lu et approuvé »

Le Commanditaire :

Pour les artistes: